

# Lettre du Maire

n°16 - juin 2020



Quelques informations dans cette première « Lettre du Maire » du nouveau mandat 2020-2026 qui compléteront l'InfoSpay de mai.

La solidarité, la réactivité, le respect des gestes barrières et du confinement ont été constatés pour la grande majorité des familles spayennes. Des incivilités ont été relevées dans cette période difficile du COVID 19, la dernière page de ce document est évocatrice.



De gauche à droite : Sandra Berger, Loïc Jarrossay, Nicolas Allain, Jean-Yves Avignon, Karine Lebatteux, Stéphane Fournier, Katia Hardouin

## Élections du 15 mars et mise en place du Conseil Municipal du 27 mai

Les résultats vous ont été communiqués sur le site internet de la Commune et le dernier InfoSpay de mai. Il convient de noter une participation de 55% des électeurs spayens, taux nettement supérieur à la moyenne départementale et nationale.

Après une attente de plus de 2 mois, les élus de ce mandat 2020-2026 se sont réunis une première fois, le lundi 25 mai

pour s'informer des diverses modalités concernant l'élection du Maire, des Adjointes et Adjoints, des délégué(e)s et la mise en place des commissions (réunion préparatoire au Conseil Municipal). C'est le mercredi 27 mai, à 20h, au Centre Communal Polyvalent Joël Le Theule, salle Michel Berger, à huis clos, lors de la séance du Conseil Municipal que les 23 élus ont voté à bulletin secret pour le Maire et 6 Adjoint(e)s. L'organigramme des commissions a pu être complété. Toutes ces réunions se sont déroulées au



CCP afin de respecter la distanciation. Je remercie mes co-listiers pour leur soutien, les 19 nouveaux élus qui m'ont accordé leur confiance en me réalisant Maire. Les 6 adjoint (e) s :

- ▶ Katia Hardouin
- ▶ Loïc Jarrossay
- ▶ Karine Lebatteux
- ▶ Stéphane Fournier
- ▶ Sandra Berger
- ▶ Nicolas Allain

ont obtenu 20 voix.

À la fin de cette réunion du Conseil Municipal, la Directrice Générale des Services, Isabelle Durand a été vivement remerciée et applaudit pour sa disponibilité et l'organisation des différents services pendant cette période compliquée (confinement, déconfinement...).

## Conseil communautaire : mise en place le 4 juin à Spay

C'est à Spay, au CCP que le Conseil communautaire s'est réuni pour sa mise en place (élection du Président et 7 Vice-Présidents). La distanciation fut appliquée, il ne fut pas proposé de pot de fin de réunion (en cette période du COVID19, les élus doivent être exemplaires).

Sur les 46 élus, 45 conseillers communautaires dont 4 élus communautaires spayens étaient présents.

Emmanuel Franco a été réélu Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Katia Hardouin, adjointe aux finances et informatique, a été élue, brillamment, Vice-Présidente à l'économie et à l'emploi. Elle me succède à cette vice-présidente (c'était mon souhait).

## Rencontre avec les services municipaux

Le mardi 2 juin, au Centre Communal Polyvalent, les agents des services municipaux, se sont présentés aux élus. Les gestes barrières ont été respectés, les agents se sont déplacés, par service.

- 18h30 : service technique
- 19h : service périscolaire
- 19h30 : service administratif
- 20h : diaporama d'information destiné aux nouveaux élus concernant le fonctionnement des services, la préparation des commissions communales avec les agents référents du service administratif.

À noter : une bonne réactivité de la majorité des agents communaux depuis le 16 mars malgré le COVID 19.

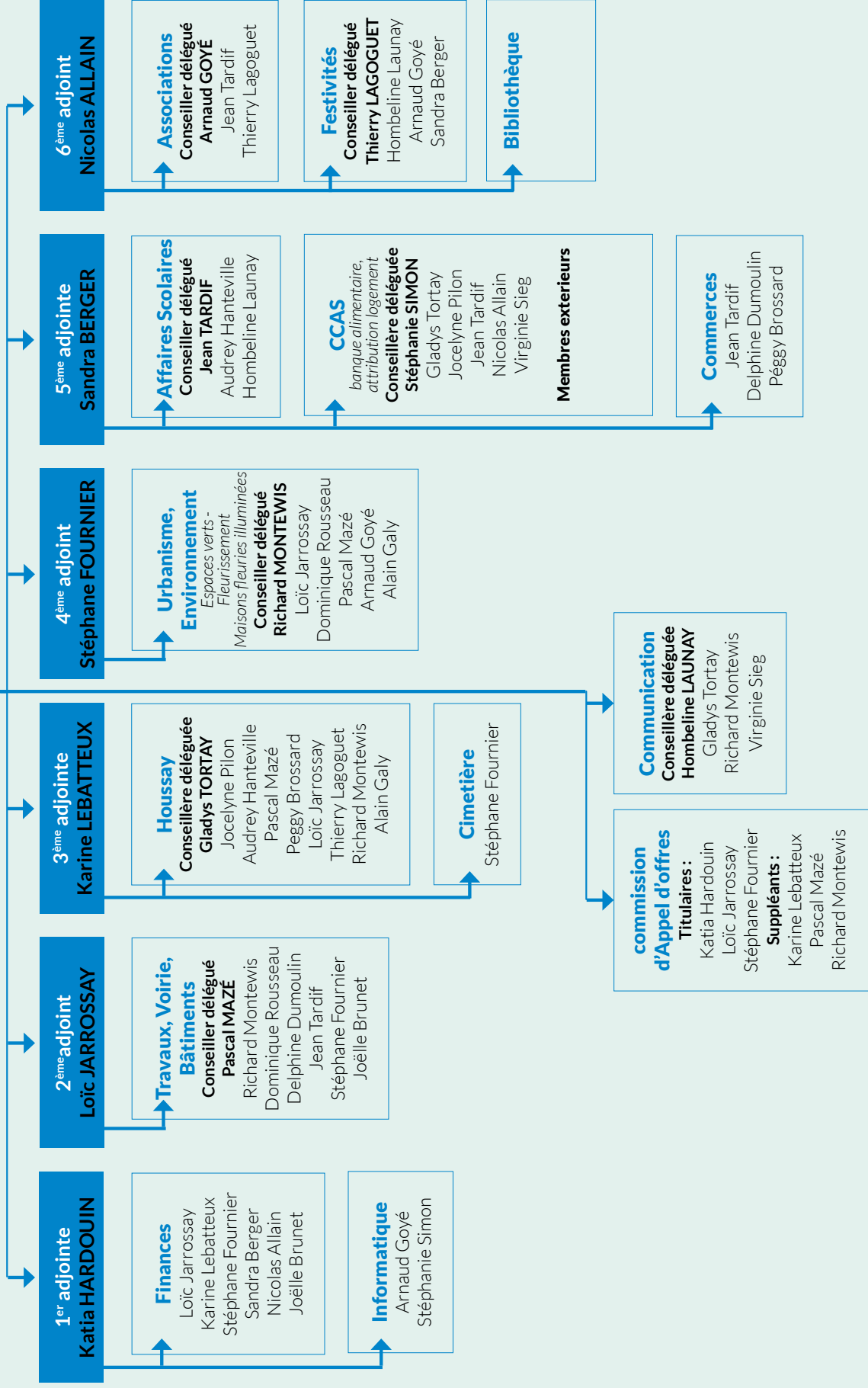
## Implication des élus du mandat 2020-2026

Les élus de ce nouveau mandat avaient hâte de s'investir pour leur commune. Ils se sont rendus disponibles entre autre pour :

- ▶ la mise sous enveloppe et distribution des 2 450 masques aux familles spayennes... Cette distribution a été appréciée, nous avons de bons retours.
- ▶ les déplacements lors des constats d'incivilités.
- ▶ les permanences aux déchetteries
- ▶ les interventions le week-end sur des poteaux téléphoniques menaçant de chuter sur la chaussée.

# Organigramme des commissions municipales

**Maire**  
Jean-Yves AVIGNON





## Les soignants locaux



Anne-Lise Raby, nouveau médecin généraliste sur Spay a commencé son activité depuis début mars.

Elle s'est installée dans le cabinet médical, 8, rue de Voivres avec Isabelle Berder.

Ce sont 2 nouvelles plaques qui ont été fixées à l'entrée du cabinet médical. La nouvelle équipe municipale souhaite

« Bienvenue à Anne-Lise Raby », remercie vivement Isabelle Berder qui a permis cette collaboration ainsi que la Communauté de communes, désormais compétente pour « la démographie médicale », pour son soutien. Dans cette période de pandémie, la disponibilité et les services rendus par l'ensemble des soignants locaux a été appréciés (médicaux et paramédicaux)... Merci à toutes et à tous !

## Les acteurs économiques locaux (Commerçants, artisans, professions libérales, etc)

Par InfoSpécial COVID-19 n°56 d'avril 2020, nous avons communiqué sur les commerces ouverts. Les familles spayennes ont pu ainsi réduire leurs déplacements en période de confinement. Pour leur disponibilité, leur réactivité, je remercie vivement les acteurs économiques locaux.

Le déconfinement du 11 mai, a permis de constater la reprise d'activité tant attendue des artisans et commerçants, professions libérales ayant été contraints de fermer leurs locaux professionnels. Pour certains, notamment restaurateurs et bars la période de fermeture s'est prolongée.

## Les protocoles sanitaires sur la commune de Spay

11 mai : **réouverture de Wake Paradise** (télé-ski nautique électrique).

16 mai : **réouverture de Spaycific'zoo**.

Les protocoles sanitaires m'avaient été transmis préalablement par Maxime Deshayes et Emmanuel Lemonnier pour accord et éventuellement modifications. Puis, ils ont été diffusés aux services préfectoraux.

25 mai : **réouverture du domaine du Houssay** (interdiction de baignade et d'installation sur la plage, jeux pour enfants interdits, camping et salles fermés), un protocole sanitaire peu évident à faire respecter.

Pour les associations (sports non collectifs), les protocoles sanitaires proposés par les fédérations sportives devaient être





## Écoles maternelle et élémentaire : rentrée progressive

Le protocole sanitaire très contraignant (57 pages) établi par le Ministère de l'Éducation Nationale a invité Corine Ghitalla, Valérie Levasseur les directrices des écoles maternelle et élémentaire (et leurs collègues enseignants) à une rentrée progressive des enfants. Toutes les décisions ont été concertées notamment avec les élus municipaux (Maire, Sandra Berger, Jean Tardif de la commission affaires scolaires), la Directrice Générale des Services municipaux, l'agent responsable du service périscolaire.

Deux parents d'élèves représentants de la FCPE ont été conviés à une réunion et ont pu avoir communication préalable de la réouverture des écoles, de l'accueil périscolaire.

Plusieurs réunions ont été nécessaires pour préparer ce retour aux écoles qui s'est déroulé par étapes selon les directives gouvernementales.

À compter du 22 juin, réouverture de la restauration scolaire et accueil de toutes les classes en respectant le nouveau protocole sanitaire.

La reprise de toutes les classes sera fonction des décisions gouvernementales à venir.

communiqués aux Maires et être adaptés aux infrastructures locales.

En relation avec les dirigeants des associations, j'ai ainsi pu valider les reprises suivantes :

21 mai : **pétanque.**

8 juin : **yoga.**

9 juin : **tennis de table.**

9 juin : **tennis.**

Pour les sports collectifs et les activités culturelles, les associations comme la municipalité, nous attendons les directives nationales.

Afin d'éviter un trop grand rassemblement, **les festivités du 13 juillet** sont annulées (feu d'artifice reporté suivant les conditions sanitaires à venir).

## Des initiatives associatives : la solidarité

Ces initiatives ont été saluées dans l'InfoSpay de Mai, j'ai pu constater également des gestes de solidarité entre voisins et l'implication de nombreux bénévoles. La municipalité tient à exprimer sa reconnaissance.

**Prenez soin de vous, Soyez prudents.  
Merci pour votre confiance  
Bonnes vacances.**

**Jean-Yves AVIGNON  
MAIRE**

## Déchetteries : incivilités aux Points d'Apport Volontaire

La Communauté de communes du Val de Sarthe, avait décidé la réouverture de la déchetterie de Roëzé sur Sarthe, dans un premier temps, uniquement pour les déchets verts. Vous avez été nombreux à nous faire part de votre mécontentement (distance, long délai d'attente, etc).

Six élus spayens ont assuré des permanences pour la gestion du flux de circulation, à l'entrée de cette déchetterie. Avec mon collègue de Guécélard, nous n'avons pas manqué de réagir, à plusieurs reprises, nous avons ainsi pu obtenir la réouverture de la déchetterie la plus proche, pour nous familles spayennes, le mercredi 3 juin. Nos nouveaux collègues Maires de Parigné-le-Pôlin et Fillé-sur-Sarthe, ont apporté leur soutien.

Ainsi nos quatre communes ont proposé du personnel technique communal et des élus pour assurer des permanences, permettant des files d'attente moins importantes et espérons-le un retour à la normale.

Ces permanences sur 4 demie-journées (1 à Roëzé et 3 à Guécélard) m'ont permis de rencontrer plusieurs Spayennes et Spayens. Une modification est bien envisagée sur la hauteur des barrières de protection à la déchetterie de Guécélard.

## Rappel :

Les déchetteries, les Points d'Apport Volontaire sont gérés par la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Par contre, les dépôts sauvages, les incivilités aux PAV sont du ressort du pouvoir de police du Maire. Les infractions relevées sont verbalisables. À l'heure actuelle l'amende est de 130 euros, elle subira une sérieuse augmentation, comme dans beaucoup de communes. C'est le Trésor Public qui intervient pour le recouvrement.

## Horaires d'ouverture

### Déchetterie Guécélard

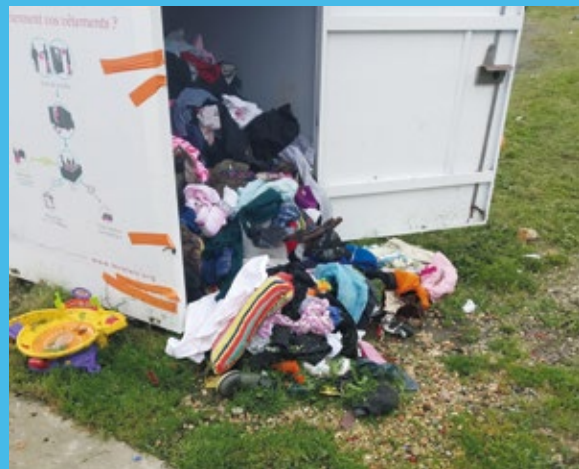
Route de la belle étoile - 72 230 Guécélard  
02 43 23 66 23

Lundi et vendredi  
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h  
Mercredi de 13h30 à 18h  
Samedi de 10h à 12h

### Déchetterie Roëzé sur Sarthe

RD 900 - 72 210 Roëzé sur Sarthe  
02 43 88 74 69

Lundi de 13h30 à 18h  
Mardi de 10h à 12h  
Mercredi et vendredi  
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h  
Jeudi de 9h à 12h  
Samedi de 10h à 12h







## **Incivilités, agressivités, menaces, violences et vandalisme**

L'accueil téléphonique de la Mairie a du répondre à des appels agressifs, à des menaces. Ainsi, pour le mois de juin, la Mairie est ouverte aux jours et horaires habituels sauf le samedi (protection du personnel communal).

Certains interlocuteurs se sont défoulés pour réclamer les réouvertures des déchetteries (compétence de la Communauté de communes).

Des mails agressifs pour la réouverture du Domaine du Houssay, pour des boîtes aux lettres existantes (installées par les services de la Poste depuis plusieurs années) mais qui subitement dérangent...

Des incivilités sur les Points d'apports volontaires même après la réouverture des déchetteries ; des bouteilles plastiques, des

emballages que certains n'ont pas le courage de trier, de déposer dans les containers.

Un Domaine du Houssay fermé jusqu'au 25 mai, les contraintes sanitaires ne permettaient pas la baignade, ni l'installation sur la plage... Malgré un arrêté municipal confirmé par les services préfectoraux et affiché à l'entrée (chaîne et cadenas). Des grillages rigides sont coupés pour accéder le long de la Sarthe.

### **Constats :**

#### **► Vendredi 20 mars :**

Un Spayen se trouve près du plan d'eau du carpodrome avec son chien (première semaine de confinement). Un rapport est transmis à la gendarmerie. (amende 135 Euros)

#### **► Dimanche 19 avril :**

Le chalet 2 du camping a été ouvert par effraction et squatté par quelques jeunes

(qui s'enfuient). Une poursuite s'engage vers le canal avec les gendarmes, sans résultat.

▶ **Jeudi 21 mai :**

Une quinzaine de personnes se trouvaient sur la plage malgré la rubalise et des panneaux d'interdiction de baignade ; après agressivité et violences (sur personne ayant autorité publique, le Maire) une enquête est en cours. Le Sous-Préfet puis le Préfet ont été informés... Une personne bienveillante a eu des doutes sur l'arrivée de quelques véhicules dont un quad, 3 voitures et 2 scooters... immatriculations relevées par photos. Lors d'un tapissage photographique lors de l'enquête de gendarmerie, j'ai pu reconnaître l'un de mes agresseurs. Ce groupe qui sévit dans le secteur et l'agglomération mancelle est allonnais (confirmation lors de l'enquête, d'après les véhicules identifiés).

▶ **Mardi 9 juin :**

Vers 23h, un groupe de personnes a fait un grand feu de bois sur la plage du Domaine du Houssay.

▶ **Mercredi 10 juin :**

Vers 18h, plusieurs groupes sortent du terrain de football du Domaine du Houssay. Quelques uns sont chaussés de chaussures à crampons. Ils sont croisés par un dirigeant du club local en fin d'après-midi. Constat : des filets de but endommagés et un terrain en cours de réfection à revoir. Les sports collectifs n'étaient pas autorisés (mesures COVID 19).

▶ **Mercredi 10 juin :**

Vers 19h, plusieurs jeunes squattent le chalet photovoltaïque près des écoles

pourtant fermé à clé (des chaises, de la paille ont été amenées). Des riverains m'ont contacté, deux adjoints se sont déplacés pour faire évacuer et fermer le chalet.

▶ **Vendredi 12 juin :**

Incendie volontaire sur la plate-forme située derrière les locaux du centre aéré, quelques individus sont aperçus. Lignes d'eau (délimitation pour la baignade), plusieurs blocs-poubelles, 2 caravanes-épaves (déjà vandalisées en 2017) présentes depuis 2013 (les propriétaires ne résident plus en Sarthe).

Pour rappel, en 2014, la nouvelle municipalité avait refusé que cette plate-forme soit considérée comme garage-mort pour caravanes. Le préjudice pour la commune est estimé à plus de 12 000 euros. Une enquête est en cours.

Les interventions des élus ne sont pas dues au hasard ; des témoins, des riverains s'inquiètent de ces incivilités, ces dégradations qui ont un coût pour la collectivité !!!

**MERCI !!!**

**Nous sommes dans l'attente de l'avis favorable des services préfectoraux pour positionner des vidéo protections.**